

**ALERTE PRECOCE
DE LA CONVENTION DE LA SOCIETE CIVILE IVOIRIENNE (CSCI) RELATIVE AU RESPECT DES
MESURES BARRIERES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA COVID-19**

I. Introduction

La Côte d'Ivoire, à l'instar des autres pays du monde, est frappée par la pandémie de la Covid-19. Pour faire face à cette crise sanitaire, d'importantes mesures ont été prises par le Conseil National de Sécurité (CNS). Le Président de la République, dans ses adresses à la Nation, a aussi arrêté des mesures supplémentaires.

Ainsi, de vastes campagnes de sensibilisation au strict respect de ces mesures ont été initiées par le gouvernement et par l'ensemble des parties prenantes dont les organisations de la société civile sur toute l'étendue du territoire, à l'effet de freiner la propagation de la maladie à Coronavirus.

En dépit de ces mesures, la pandémie poursuit sa progression et a atteint de nombreuses villes de l'intérieur du pays.

A la date du 26 juillet 2020, selon les données du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, le pays enregistre 15.537 cas positifs sur 96 768 tests, 10 364 guéris et 98 décès avec 35 villes touchées.

Ce jour, jeudi 30 juillet 2020, le Conseil National de Sécurité a annoncé de nouvelles mesures dont les plus importantes portent sur :

- l'ouverture des bars, boîtes de nuit, de cinémas et lieux de spectacles ;
- la reprise des rassemblements sur l'ensemble du territoire, sur autorisation des préfets et après avis des autorités sanitaires ;
- le maintien de l'état d'urgence ;
- le maintien de la fermeture des frontières terrestres et maritimes.

II. Constats de la situation

Malgré cette situation alarmante, la CSCI constate le non-respect :

- du port du masque dans les lieux publics ;
- de la distanciation physique ;
- du nombre de personnes autorisées à se rassembler ;
- des mesures liées au mouvement des personnes aux frontières.

Face à cette crise qui devrait inciter à la prudence et à la responsabilité individuelle et collective, la CSCI s'inquiète de l'indiscipline notoire généralisée observées sur le terrain.

En effet, avant la dernière réunion du CNS de ce jeudi 30 juillet, le non-respect de ces mesures a été observé, entre autres, lors des événements publics suivants :

- Les obsèques du Premier Ministre à Abidjan et à Korhogo ;
- Le rassemblement des femmes du RHDP au Palais de la Culture de Treichville, le dimanche 26 juillet 2020 ;
- Les conventions locales du PDCI pour le choix de son candidat à la prochaine élection présidentielle tenues du 25 au 26 juillet 2020 ;
- La manifestation de milliers de militants du RHDP à Daloa, le 25 juillet 2020 ;
- La réunion du Conseil Politique du RHDP, tenue le 29 juillet 2020 au Sofitel Hôtel Ivoire.

Au regard de tout ce qui précède et :

- Vu les mesures en vigueur ;
- Vu la violation généralisée desdites mesures, notamment par les autorités elles-mêmes ;
- Vu le sentiment d'injustice et de frustration constaté au sein des confessions religieuses, des communautés, ainsi que dans le secteur de la culture et du spectacle ;
- Vu les obstacles à la liberté de rassemblement conditionnée par les autorisations des préfets sur avis des autorités sanitaires ;
- Vu l'invitation du monde médical et de l'OMS à vivre désormais avec la COVID-19 ;
- Vu l'encouragement de la CEDEAO à lever les restrictions aux frontières ;
- Vu l'impact négatif des mesures de restriction sur certains secteurs d'activités socioéconomiques ;
- Vu le risque de fragilisation du climat social déjà précaire,

La CSCI a formulé des recommandations.

III. Recommandations

- La CSCI appelle les autorités à respecter les mesures qu'elles ont elles-mêmes édictées ;
- La CSCI invite le Conseil National de Sécurité à prendre des décisions courageuses et à les faire appliquer par toutes les composantes de la société ;
- La CSCI demande au Conseil National de Sécurité de lever la restriction des rassemblements portant sur l'autorisation préalable des préfets, après avis des autorités sanitaires, mais de plutôt exiger essentiellement le respect du port de masque, le lavage des mains et la distanciation physique ;
- La CSCI lance un appel à tous les leaders d'opinion, les partis politiques et la population à faire preuve d'un esprit civique et citoyen pour l'avènement de l'Ivoirien nouveau, tel que proclamé par les autorités ;
- La CSCI invite les médias publics et privés à continuer d'appuyer les actions de sensibilisation sur la Covid-19 ;
- La CSCI invite les OSC à intensifier les actions d'éducation et de sensibilisation des populations.

Fait à Abidjan, le 30 juillet 2020

Pour la CSCI
Le Coordonnateur National


M. MAHAMADOU Kouma

